

**FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX**

**Résumé de Projet**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Project Title:** Appui au mouvement féminin et renforcement de la capacité des femmes dans la prévention des conflits, la consolidation de la paix et le renforcement de l’unité nationale. Appui à la promotion d’un dialogue inclusif et durable en Guinée |  | **Recipient UN Organization:**  UNFPA |
| **Project Contact**: |  | **Implementing Partner(s):** Ministère des Affaires Sociales, de la Promotion Féminine et de l’Enfance |
| **Project Number:**To be completed by UNDP MDTF Office |  | **Project Location:** Conakry |
| **Project Description:**Renforcer la contribution et le rôle des femmes et des Jeunes au processus de prévention des conflits et de consolidation de la paix |  | **Total Project Cost: $ 650 000****Peacebuilding Fund: $ 650 000****Government Input:****Other:****Total: $ 650 000** |
| **Project Start Date and Duration**: 12 mois, 01/2010 |
| **PBF Priority Area(s) and Outcomes:** |

|  |
| --- |
| **Objectif de développement**Contribuer à la consolidation de la Paix en Guinée et au renforcement de l’unité nationale.  |
| **Objectifs immédiats**1. Renforcer les capacités des organisations de femmes guinéennes en matière de prévention et de gestion des conflits pour la consolidation de la paix;
2. Donner plus de visibilité aux actions, des plateformes fédératives des femmes dans la prévention des conflits,
3. Encourager et renforcer la participation des femmes au processus électoral.
 |
| **Résultats attendus et Principales activités****Output 1 : D’ici la fin du projet, les capacités des Réseaux et Associations de femmes en matière de prévention et de consolidation de la paix sont renforcées****Activités :** **1 -** Organiser cinq ateliers de formation des réseaux des femmes en technique de prévention, de négociation et de résolution des conflits ;**2-** Organiser cinq ateliers régionaux pour 100 représentantes desréseaux et groupements féminins sur le contenu et les plan d’action opérationnels des Résolutions 1325 et 1820 et les rôles des femmes dans la prévention et consolidation de la paix ;**3**-Former 60 journalistes et animatrices de radios, et communicateurs traditionnels sur le contenu et les PAO des Résolutions 1325 et 1820 et les rôles des femmes dans la prévention et consolidation de la paix ;**4**- Organiser un atelier national sur le contenu et le PAO des résolutions 1325 et 1820 à l’intention des Magistrats, des auxiliaires de justice, des militaires, des paramilitaires et des leaders religieux.**5.** Organiser par les femmes une caravane de la paix dans toutes les régions du pays **6.** Elaborer et diffuser par les groupes de femmes deux argumentaires religieux sur la consolidation de la paix et la prévention des conflits.**7**. Conférence sous régionale sur l’implication des femmes dans la prévention de la paix avec des participants de pays limitrophes qui sont en crise, post crise notamment.**Résultats :** 1. Les réseaux et organisations des femmes sont formés en technique de prévention, de négociation et de résolution des conflits ;
2. 100 représentantes desréseaux et groupements féminins sont informés sur le contenu et les plans d’action opérationnels des Résolutions 1325 et 1820 et les rôles des femmes dans la prévention et consolidation de la paix ;
3. 60 journalistes et animatrices de radios, et communicateurs traditionnels connaissent le contenu et les PAO des Résolutions 1325 et 1820 et les rôles des femmes dans la prévention et consolidation de la paix ;
4. Les Magistrats, auxiliaires de justice, militaires, paramilitaires et leadeurs religieux sont formés sur le contenu et les PAO des Résolutions 1325 et 1820 et les rôles des femmes dans la prévention et consolidation de la paix.
5. Les femmes du pays sensibilisées sur la prévention des conflits, la culture de la paix et de l’unité nationale
6. Deux argumentaires religieux élaborés et diffusés auprès des communautés religieuses et dans les langues nationales
7. 80 femmes représentants d’ONGs, élues, ministres participent à une conférence et plaident pour un renforcement de la paix en Guinée et dans la sous région.

 **Organismes impliqués dans l’exécution des activités.**MASPFE/CONAG- DCF/REFMAP /REFAMP/CERADE/PNUD/MS/MD/MJ, Associations religieux, WAFRICA |
| **Output 2 : D’ici la fin du projet, les femmes, qui représentent 51% de la population guinéenne, participent effectivement au dialogue politique pour une transition apaisée et réussie.****Activités 1 :** 1. Organiser 4 foras régionaux pour déterminer la vision des femmes des 4 régions naturelles, afin d’identifier les obstacles à leur participation au dialogue politique ;
2. Organiser 1 forum national pour la mise en commun des résultats de ces quatre foras régionaux, en vue d’élaborer un plan opérationnel ;
3. Appuyer la mise en place du Conseil Guinéen des Femmes, pour la mise en œuvre effective du PAO.
4. Mettre en œuvre un programme de communication pour l’éducation à la citoyenneté et à la paix ciblant les femmes
5. Organiser le Plaidoyer et la mobilisation en faveur de l’amélioration de la représentation des femmes dans la prise de décision et le renforcement des réseaux
6. Plaidoyer à l’endroit des notables et leaders religieux locaux en faveur de la participation des femmes à la gestion des affaires de la communauté

**Résultats :** - Les obstacles sont identités empêchant la participation des femmes au dialogue politique ; - Une vision des femmes sur la transition est discutée et disponible ; - Le Conseil Guinéen des Femmes est mis en place ; - Le PAO est mis en œuvre - Un plan de communication est élaboré.**Organismes impliqués dans l’exécution des activités.** MASPFE/MATAP/CONAG- DCF/REFMAP /REFAMP , WAFRICA |
| **Output 3 : D’ici la fin du projet, la lutte contre les violences faites aux femmes est renforcée dans le pays****Activités :**1. Appuyer les Ministères des affaires sociales à vulgariser la stratégie nationale de lutte contre les violences faites aux femmes
2. Mettre en place un centre pilote « Stop Violence » à Conakry pour la prise en charge sanitaire, psychosociale et juridique des femmes victimes de violence
3. Sensibilisation des acteurs locaux (religieux, notables, leaders d’opinion) sur la prévention des violences basées sur le genre (litiges familiaux, MGF, viol, accès à l’héritage etc.)
4. Diffusion des résultats de l’enquête sur les VBG

**Résultats :**1. La stratégie nationale de lutte contre les violences faites aux femmes diffusée
2. Une centre pilote Stop violence mis en place et fonctionnel à Conakry
3. Les acteurs locaux sensibilisés sur la prévention des violences basées sur le genre
4. Les résultats de l’enquête sur les VBG diffusés

**Organismes impliqués dans l’exécution des activités.** MASPFE/MATAP/CONAG- DCF/REFMAP /REFAMP , WAFRICA, Min Justice, Min Santé |

**COMPOSANTE 1**: **Contexte général**

Depuis le 22 décembre, date du décès du Président Lansana Conté, la Guinée traverse une période de turbulence. .

Le changement intervenu avec l’avènement du CNDD permettait d’espérer un lendemain meilleur, la gestion de la transition s’est avérée catastrophique, exacerbée par les évènements tragiques du 28 septembre 2009 qui plongent la Guinée non seulement dans une position de quasi rupture avec la communauté internationale, mais aussi et surtout dans une situation de crise sociopolitique interne sans précédent.

En effet, les tragiques évènements du 28 septembre 2009 ont fait plus de 150 morts et des centaines de blessés. Des femmes ont été victimes de violences sexuelles. Une enquête des Nations unies vient de déposer son rapport. Elle a fait la lumière sur les pires exactions que ce pays a connues en plus de 50 ans d’indépendance. Le rapport porte les responsabilités des massacres du 28 septembre sur la junte au pouvoir.

Par ailleurs, l’environnement sécuritaire s’est dramatiquement détérioré, notamment au niveau des agglomérations urbaines. Les populations vivent quotidiennement dans la crainte et les femmes et les enfants figurent parmi les principales victimes. L’état actuel de la prolifération des armes légères et le trafic de la drogue contribuent à la détérioration de la sécurité intérieure, et défient la capacité de l’Etat à appliquer la loi et assurer l’ordre public. Tous ces facteurs rendent fragiles la paix et la sécurité dans le pays.

Les élections démocratiques initialement prévues en janvier 2010 seront reportées car la commission électorale indépendante a jugé qu’il était impossible de les tenir suivant le calendrier initialement prévu.

Une négociation sous l’égide de la CEDEAO est en cours. Les points de vue sont divergents entre une opposition qui demande le départ de la junte et la constitution d’un gouvernement d’union nationale et la junte qui réclame une participation aux élections prochaine. Nul ne peut à ce stade prédire l’issue des concertations en cours. La tension est palpable et les violences du 28 septembre n’ont fait qu’exacerber les rivalités entre groupes ethniques, au sein de l’armée, et entre militaires et civils.

C’est dans ce contexte qu’est survenue la tentative d’assassinat du président Dadis le 3 décembre. Depuis l’évacuation médicale de ce dernier, le pays traverse une situation de vide de pouvoirs et de rivalités au sein de l’armée. Les négociations de Ouagadougou sont mises en veilleuse, et les forces sociales prévoient des grèves et des mouvements de désobéissance civile d’envergure très prochainement. La tension est palpable et le pire est à craindre.

Face cette situation il faut apaiser les tensions, trouver des solutions de l’intérieur. Les femmes qui représentent plus de 52% de la population constituent un élément catalyseur de paix dans la sous région et ont un rôle important à jour dans la recherche de la paix, l’unité nationale. Si les hommes n’ont pas pu s’entendre, donnons la chance aux femmes la majorité de la population. Elles ont été les principales victimes des évènements du 28 septembre 2009 et sauront mieux que les hommes apprécier la nécessité d’avoir une paix durable, une unité nationale renforcée.

La transition qui a débuté il y a un peu moins d’un an se poursuit avec d’une part le départ de certains partenaires au développement du pays et d’autre part le gel de financements en attendant une issue heureuse à la crise. Le manque de financement risque encore de rendre la population plus vulnérable et la nécessité de la survie peut entrainer des violences. La période est propice pour renforcer l’esprit de dialogue entre communauté, entre partis politiques, entre partenaires et Gouvernement. La recherche de la paix doit inclure toutes les franches de la population. Sans un environnement apaisé, sans un dialogue constructif, le pays pourrait s’embraser.

Le projet sera focalisé sur le renforcement de l’unité nationale et du dialogue social, eu égard à leur impact décisif sur la consolidation de la paix.

Il concourt aux priorités nationales en matière de promotion des droits de l’Homme et de consolidation de l’Etat de droit, telles que formulées dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Le projet permet également au pays de mieux répondre aux exigences des conventions internationales notamment la CEDAW.

Le projet s’inscrit dans le cadre du PNUAD Plan cadre des Nations unies pour l’aide au développement 2007-2011 qui, en réponse aux priorités et au contexte national, fait de la prévention des crises l’un de ses axes principaux et un pré requis pour la paix et le développement. Il vient en complément d’autres actions du SNU, dans le pays, et représente la suite logique d’interventions menées ces dernières années : la promotion du dialogue et de la participation féminine, ainsi que le développement d’une vision partagée du développement à long terme.

De plus, en appuyant l’élargissement de la participation des femmes à la définition des choix et priorités nationales, il devra permettre de consolider le fondement des stratégies visant l’atteinte des OMD, au travers, notamment, de la promotion des droits des groupes marginalisés. Cette contribution s’ajoutera à celles, plus spécifiques, liées à l’implication des femmes dans le processus de concertation et de prise de décision (OMD 3).

Les femmes sont les premières victimes des conflits et restent peu impliquées dans leur prévention. Elles sont marginalisées au niveau des mécanismes traditionnels de prise de décision, ainsi qu’à celui des mécanismes modernes (Administration, postes électifs, etc.).

Au sein des groupes vulnérables, les femmes subissent une double discrimination, liée à leur qualité de membres de ces groupes, mais aussi à leur condition de femmes. Elles disposent d’un accès et d’un contrôle des ressources d’autant plus limités, qu’elles sont, elles-mêmes, réticentes à s’engager dans le processus de décision ou de revendication de leurs droits du fait d’une socialisation marquée par l’acceptation de leur condition.

Le projet se propose de renforcer l’appropriation des droits par les bénéficiaires et de créer les conditions d’un changement de mentalité lié au développement de la culture démocratique.

 En outre il y aura une synergie avec la composante Justice et sécurité qui à travers ses activités va renforcer les capacités des membres des ONG de défense des droits de l’homme et des autorités locales en vue de leur permettre de mener des enquêtes sur les violations des droits de l’homme avec professionnalisme et efficacité, engager les forces de défense et de la sécurité (militaires, policiers, gendarmes, etc. ) à respecter les droits de l’homme en évitant les exactions sur la population. Cette synergie aura un effet induit sur le produit portant sur la lutte contre les violences basées sur le genre.

Bénéficiaires du projet et zones géographiques ciblées :

L’élaboration des stratégies et la réalisation de campagnes de communication touche la population dans son ensemble. Les bénéficiaires principaux du projet sont les femmes.

L’équipe pays des Nations Unies bénéficie d’une expérience avérée dans la gestion de programmes conjoints. Ces agences ont, par le passé, réalisé plusieurs programmes conjoints. On peut citer le programme conjoint en Guinée forestière, le projet conjoint d’abandon des mutilations génitales féminines, etc.

L’UNFPA est engagé à protéger les droits et le bien-être des femmes, pendant et après les situations de conflits et de crise. Il contribue au renforcement du pouvoir des femmes, afin qu’elles jouent un rôle actif dans le domaine de la construction de la paix et de la prévention des conflits. Les femmes sont les premières victimes de conflits et sont très peu impliquées dans les processus de leur prévention et gestion. L’UNFPA dispose de l’expertise technique pour la prise en compte de la dimension genre au niveau des analyses de situations, de la définition et la mise en œuvre des stratégies de prévention de conflits et de consolidation de l’unité nationale. Elle dispose de capacités de plaidoyer auprès des décideurs et de mobilisation et d’habilitation des femmes et de jeunes en vue de la prévention des conflits.

**COMPOSANTE 2 : Justificatifs du projet**

Les femmes guinéennes ont de tout temps, joué un rôle d’avant-garde aussi bien pour l’indépendance du pays que pour la conquête des libertés fondamentales. Elles ont pleinement conscience que toutes les guerres dans la sous région sont parties d’un manque de dialogue et d’élections mal préparées et non transparentes dont les résultats n’ont pas été acceptées par tous et toutes. La femme étant au cœur de toutes les préoccupations nationales, et dans son triple rôle de mère, épouse et travailleuse, n’entend pas croiser les bras devant la situation préoccupante de la Guinée. Elle estime légitime de participer pleinement, en tant que force vive de la nation, au débat national en vue de sa participation effective au renforcement du dialogue sociopolitique en faveur d’une transition apaisée et réussie.

C’est la raison pour laquelle, sous la tutelle du Ministère des Affaires Sociales, de la Promotion Féminine et de l’Enfance, les réseaux et organisations féminines se proposent de mettre en œuvre différents projets afin de renforcer la contribution et le rôle des femmes dans les actions de prévention des conflits pour la consolidation de la paix.

**COMPOSANTE 3: Cadre logique**

|  |
| --- |
| **CADRE LOGIQUE DU PROJET : Appui au mouvement féminin et renforcement de la capacité des femmes dans la prévention des conflits et de consolidation de la paix** |
| **OBJECTIFS** | **INDICATEURS MESURABLES** | **MOYENS DE VERIFICATION** | **HYPOTHESES CRITIQUES** |
| **Objectif de développement** Contribuer a la consolidation de la Paix en Guinée | Aucun conflit majeur n’est enregistré  | Rapport Général  | Environnement favorable à la paixManque de coordination des activités entre Ministère et réseaux des femmesL’harmonisation des projets dans son ensemble demande plus de temps que prévu alors que le délai de soumission imparti est courtLes pesanteurs socioculturelles |
| **Objectifs immédiats****1-**Renforcer les capacités des organisations de femmes guinéennes en matière de prévention et de gestion des conflits pour la consolidation de la paix; 2- Donner plus de visibilité aux actions, des plates formes fédératives des femmes dans la prévention des conflits ;  | Les capacités des femmes renforcées dans la prévention et gestion de conflits.Nombre de foras organises Pourcentage de la population sensibilisée sur la culture de la paixNombre d’argumentaires religieux élaborésNombre de radios diffusant des messages relatifs à la paix et l’unité nationaleNombre d’administrateurs formés | Mise à disposition des outils RapportRapports des sessions EnquêtePublicationProgramme radioRapport de formation  |
| **Output 2 : D’ici la fin du projet, les femmes qui représentent ,51% de la population guinéenne, participent effectivement au processus de gestion de la période transitoire.** | Nombre de foras organisésLes obstacles sont identifiésUn conseil Guinéen des femmes est en mis en placeUn PAO est élaborée et mis en œuvre Un plan de communication élaboréUn programme radio mis en œuvre% des femmes dans les instances de prises de décision | Rapport Document sur la vision des femmesRapport de la mise en place du conseilRapportRapport disponibleRapport d’écoute radioRésultats électionJournal officiel |  |
| **Output 3 : D’ici la fin du projet, la lutte contre les violences faites aux femmes est renforcée dans le pays** | Pourcentage de femmes ayant fait l’objet de violencePourcentage de personnel de sécurité formé dans la prévention et la lutte contre les violences basées sur le genreNombre de centre de formation des forces de sécurités qui intègrent des modules de formation visant la lutte contre les VBGNombre d’acteurs locaux sensibilisés sur la lutte contre les VBG | EnquêteRapport de formationRapport de suiviRapports de mission | Les pesanteurs socio culturellesVolonté politique |

**COMPOSANTE 4: Budget**

|  |
| --- |
| **PBF PROJECT BUDGET/ Appui aux mouvements des femmes** |
| **CATEGORIES** | **AMOUNT** |
| 1. Provisions, produits, équipement et transport | 112 500 USD |
| 2. Personnel (personnel, consultants et voyage) | 80 000 USD  |
| 3. Formation des partenaires  | 200 000 USD |
| 4. Contrats | 202 977 USD |
| 5. Autres coûts directs  | 12 000 USD |
| **Sous-Total Coûts du Programme** | **607 477 USD** |
| Frais de gestion\*  (7%) | 42 523 USD |
| **TOTAL** | **650 000 USD** |

**COMPOSANTE 5: Arrangements de Gestion**

Les différents projets présentés seront sous l’exécution directe des différentes associations membres des Réseaux des femmes sous tutelle du Ministère des Affaires sociales et de la Promotion Féminine et l’UNFPA. A part une assistante administrative et financière qui sera recrutée, le projet sera mis en œuvre par du personnel existant au niveau de l’UNFPA , des ONGS et des Réseaux des femmes. Des contrats seront établis entre l’UNFPA les réseaux et les ONGs pour l’exécution de ces activités. Lesdits contrats seront conditionnés à une micro évaluation des capacités de tous les partenaires d’exécution. Les déboursements se feront directement, et par étapes, à travers ces contrats selon un plan de travail détaillé que les partenaires d’exécution devront fournir. Les déboursements se feront par l’UNFPA au cas par cas.

Le chronogramme des activités figure ci-dessous.

***Chronogramme du Projet***

|  |  |
| --- | --- |
|  | **ANNEE 2010** |
| **Activités** | Jan | Fev | Mar | Avr | Mai | Juin | Juil | Aout | Sept | Oct | Nov | Dec | Jan |
| ***OUTPUT 1* *Renforcement des capacités des Réseaux et Associations de femmes en matière de prévention et de consolidation de la paix*** |  | **Act 1** | **Act 1****Act 3** | **Act 2****Act3** | **Act 2****Act 4****Act 5** | Act 2Act 6Act 5 | Act 7Act 5 | **Act 7** |  |  |  |  |  |
| ***OUTPUT 2*  *Contribution des femmes (51% de la population guinéenne) au processus de gestion de la* période transitoire** |  |  | Act 1 | Act 1 | Act 1 | Act2 | Act 3 | **Act 4** | Act 5 | **Act 6** | Act 6 |  |  |
| ***Output 3* : *D’ici la fin du projet, la lutte contre les violences faites aux femmes est renforcée dans le pays*** |  | Act 1 | Act 1 | Act 1Act 2 | Act 2 | Act 2Act 3 | Act 3 | **Act 3** | Act 4 | **Act 4** |  |  |  |

**COMPOSANTE 6: Suivi et évaluation**

La gestion globale du projet relève de la responsabilité de l’UNFPA. Le suivi sera assuré, au niveau du gouvernement par le Ministère des Affaires sociales et de la Promotion Féminine, et au niveau du système des Nations Unies, par l’UNFPA qui est l’agence d’exécution du présent projet. Le rapportage global technique et financier du projet relèvera de l’UNFPA. Ce dernier bénéficiera de l’appui technique du point focal genre du PNUD, ainsi que de la spécialiste en GBV du PNUD. Ces points focaux et ceux des autres agences et des partenaires concernés s’impliqueront activement dans un comité de suivi technique qui sera mis en place pour faciliter la mise en œuvre des différentes activités retenues, sous la présidence du Ministère des Affaires sociales et de la Promotion Féminine.

L’équipe de coordination pour l’ensemble du Plan d’action en Guinée (coordinateur et chargé de suivi évaluation) contribuera également à la mise en œuvre et au suivi du projet.

Le Ministère des Affaires sociales et de la Promotion Féminine et l’UNFPA collaboreront étroitement avec les Ministères de la Justice, le Ministère de la santé, le MATAP, la CENI et le Ministère de l’Information qui seront concernés dans la réalisation et la coordination des activités du projet.

Les Associations et ONG d’exécution seront tenues de présenter des rapports mensuels et trimestriels par rapport à l’avancement du projet et des objectifs définis dans le cadre logique. Les indicateurs de suivi et d’évaluation préalablement définis serviront de base pour l’évaluation.

Les mécanismes de suivi du projet seront intégrés dans ceux plus globaux du Plan d’actions prioritaires et de l’UNDAF de Guinée.

Les rapports doivent être présentés au Ministère de tutelle, à l’UNFPA, à la coordination du Plan d’action et au GHP qui est l’instance de coordination technique et opérationnelle de l’UNCT.

**COMPOSANTE 7 : Risques et Hypothèses**

La mise en œuvre du projet suppose l’existence d’un environnement favorable à la paix. Ceci dépendra de la suite qui sera donnée aux évènements du 3 décembre et du 28 septembre 2009 ; de l’ensemble des dispositifs institutionnels et juridiques indispensables à la transition, ainsi que de la volonté réelle des autorités de procéder à une gestion du processus de transition à travers un dialogue inclusif et participatif. L’environnement de paix pourrait être également conditionné par l’accroissement de la demande sociale, et les difficultés rencontrées par le gouvernement dans la mise en œuvre des vastes chantiers qu’il a ouvert et qui sont porteurs d’un immense espoir auprès des populations.

Le manque de coordination des activités entre Ministère et réseaux des femmes pourrait avoir un effet négatif sur la marche du projet et sur l’atteinte des résultats. Le comité technique de suivi qui sera mis en place devrait minimiser ce risque à travers des rencontres régulières et constructives. A noter également que la position d’interface de l’UNFPA ajoutée aux actions du Bureau de coordination du Plan d’action en Guinée, pourraient ensemble contribuer à la médiation et à la facilitation de cette coordination

Il existe par ailleurs un risque de surpolitisation partisane des actions par les réseaux des femmes au bénéfice de certains partis politiques. En veillant à l’examen scrupuleux des plans de travail, et des critères de bénéficiaires, le comité technique devrait pouvoir maintenir le caractère apolitique et neutre des activités du projet.